

© Studio 02 ARCHITECTES et ANTHRACITE ARCHITECTURE



Reconstruction du complexe sportif « PARC DES SPORTS » à Château-Gontier (53)

STUDIO 02 ARCHITECTES et ANTHRACITE ARCHITECTURE

Accueil espace convivialité, grande salle multisport avec gradins 500 places, petite salle multisport (danse, tennis de table...), bureau des sports et espaces de stockage, stationnements

Surface prévue : 4 327 m²

Budget : 10 M€ HT

Missions MP CONSEIL : Faisabilité, Programmation, choix du MOE

LE PROJET

Le Parc des Sports a vu le jour dans les années 70. Face aux enjeux énergétiques, ainsi qu'aux projets des différentes associations sportives et établissements scolaires de la ville, la communauté de commune a souhaité restructurer le site.

Le projet prévoit ainsi la démolition du complexe actuel et la construction de deux salles omnisports, adossées au complexe sportif de la Lavanderie, à l'emplacement de l'ancien Dojo.

Le programme intègre de nombreux espaces de stockage, des bureaux pour les clubs et des espaces mutualisés : club house, salle de réunion. Le bureau des sports est aussi intégré à l'opération.

Le niveau performanciel énergétique et environnemental exigé est E3 C1.

LA MISSION MP CONSEIL

La mission confiée à MP CONSEIL a consisté en l'élaboration de l'étude de faisabilité afin de vérifier l'adéquation des besoins de la communauté de commune avec sa capacité financière, ses contraintes calendaires et la capacité du site.

L'enjeu principal de l'opération a été d'étudier différents scénarii afin de permettre au maître d'ouvrage de prendre une décision éclairée concernant la démolition ou la restructuration du complexe omnisport existant. Par ailleurs l'implantation du bâtiment sur le site était contrainte, car la continuité des activités devait être assurée.